



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

Il est proposé par : Éric Lecourtois
Appuyé par : Annick Latour
Et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat au Consortium Lambada Lainco pour la conception et la réalisation du chemin d'accès reliant le Complexe sportif Delson-Sainte-Catherine au Boul. Georges-Gagné, conformément aux modalités et conditions précisées dans l'appel d'offres sur invitation et dans la soumission retenue;

D'AUTORISER le Mandataire – Sopiarc gestion sportive à signer pour et au nom de la Régie d'exploitation du complexe sportif tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

240-10-16

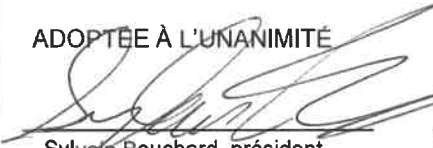
PÉRIODE DE QUESTIONS

241-10-16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et qu'il n'y a plus de question, il est proposé par Annick Latour appuyé par Éric Lecourtois et résolu de lever l'assemblée à

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Sylvain Bouchard, président


Ghislain Plourde, secrétaire-
trésorier



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 16 OCTOBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine tenue le 16 octobre 2024 à 13 h 30 en visioconférence TEAMS.

Sont présents :

Mme la conseillère : Annick Latour, Ville de Sainte-Catherine
M. les conseillers : Sylvain Bouchard, Ville de Sainte-Catherine
Éric Lecourtois, Ville de Delson
Est également présent : M. Ghislain Plourde, secrétaire-trésorier de la régie intermunicipale du complexe sportif Delson-Sainte-Catherine

237-10-16

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

Après la constatation du quorum par le président de l'assemblée, il est proposé par Éric Lecourtois appuyé par Annick Latour d'ouvrir la séance à .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

238-10-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Octroi contrat – Conception et réalisation du chemin d'accès entre le Complexe sportif et le Boul. Georges-Gagné
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Annick Latour, appuyé par Éric Lecourtois et résolu,

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté,

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

239-10-16

OCTROI CONTRAT – CONCEPTION ET RÉALISATION DU CHEMIN D'ACCÈS ENTRE LE COMPLEXE SPORTIF ET LE BOUL. GEORGES-GAGNÉ

CONSIDÉRANT la nécessité de concevoir et de réaliser un chemin d'accès reliant le Complexe sportif au Boul. Georges-Gagné afin de faciliter l'accès au site et améliorer la sécurité et la fluidité du trafic;

CONSIDÉRANT qu'une recherche de prix a été effectuée par la firme Macogep et que l'analyse des différentes soumissions reçues a permis d'identifier la proposition la plus avantageuse;

CONSIDÉRANT l'offre du Consortium Lambada Lainco actuel entrepreneur général responsable de la conception et de la réalisation du Complexe sportif;